DIRECTION

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES INSTANCES

Tél. : 03.64.46.16.61

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 18 novembre 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le jeudi 4 novembre 2021, s'est réuni le jeudi 18 novembre 2021 à 10h45, à la Direction Départementale, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (3 membres) étant atteint, le Bureau du C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

	Présent	Excusé
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER	x	
Monsieur Pascal BOHIN (Titulaire)	x	
Madame Christelle HIVER (Suppléant)		
Monsieur Hubert DE JENLIS (Titulaire)	x	
Monsieur Franck BEAUVARLET (Suppléant)		
Monsieur Jean-Michel BOUCHY	x	
Monsieur Thibault DOMISSE	x	
Monsieur Alain GEST		x
Madame Brigitte FOURE		x

Le secrétariat de séance est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Monsieur le 2ème Vice-Président Hubert DE JENLIS est arrivé lors de la discussion des points divers et n'a donc pas participé au vote des sujets soumis à l'ordre du jour.

La séance est levée à 11h10.

DELIBERATION N°1

FOURNITURE AVEC LIVRAISON DE PIECES DE RECHANGE ET D'ACCESSOIRES, POUR LES VEHICULES D'UN PTAC INFERIEUR OU EGAL A 3,5 TONNES POUR LES ATELIERS D'ABBEVILLE ET DE GLISY DU GARAGE DEPARTEMENTAL DE LA SOMME

Validation du choix de la Commission d'Appel d'Offres

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2141-1 à L.2141-12 ;

Vu la délibération n°3 du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme en date du 10 septembre 2021 déléguant au Bureau du CASDIS la compétence pour la mise en œuvre, le suivi et l'attribution des marchés publics (hors pouvoirs propres du Président) ;

Vu le procès-verbal de validation de choix de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 novembre 2020 relatif au marché « Fourniture avec livraison de pièces de rechange et d'accessoires, pour les véhicules d'un PTAC inférieur ou égal à 3.5 tonnes pour les ateliers d'Abbeville et de Glisy du Garage Départemental ».

Considérant l'exposé ci-dessous :

Par publication nationale et européenne, un avis d'appel public à la concurrence a été lancé pour la fourniture avec livraison de pièces de rechange et accessoires pour véhicules d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes pour les ateliers d'Abbeville et de Glisy du Garage Départemental de la Somme

Les plis ont été ouverts le 4 octobre 2021 et la Commission d'Appel d'Offres du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réunie le 18 novembre 2021 pour procéder au choix des entreprises.

La procédure d'attribution des marchés publics prévoit que le choix s'effectue par le biais d'un classement des soumissionnaires ayant remis une offre par ordre de préférence de la Commission. Ce classement s'effectue sur la base d'une analyse technique des propositions et la société classée en n° 1 est retenue sous réserve qu'elle satisfasse aux conditions d'accès à la commande publique (articles L. 2141-1 à L. 2141-12 du Code de la commande publique).

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Bureau du Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1er :

De valider le choix de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 novembre 2021 et d'attribuer les 6 lots aux entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessous :

ENTREPRISES RETENUES	DESIGNATION	MONTANT ANNUEL ESTIMATIF HT
AISNE DIESEL	**Lot n°1 :** Fourniture avec livraison de pièces de rechange et d'accessoires d'origine pour véhicules de marque Peugeot, Citroën et DS d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes	65 000,00 €
AISNE DIESEL	**Lot n°2 :** Fourniture avec livraison de pièces de rechange et d'accessoires d'origine pour véhicules de marque Renault, Dacia d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes	138 000,00 €
AISNE DIESEL	**Lot n°3** : Fourniture avec livraison de pièces de rechange et d'accessoires d'origine pour véhicules de marque Ford d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes	3 000,00 €
-	**Lot n°4** : Fourniture avec livraison de pièces de rechange et d'accessoires d'origine pour véhicules de marque Toyota d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes	La Commission d'Appel d'Offres décide de déclarer ce lot infructueux – Une procédure avec négociation sera relancée au sens de article R. 2124-3 6° du CCP
AISNE DIESEL	**Lot n°5** : Fourniture avec livraison de pièces de rechange et d'accessoires d'origine pour véhicules de marque Nissan d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes	4 000,00 €
DELESTREZ	**Lot n°6** : Fourniture avec livraison de pièces de rechange et d'accessoires de qualité équivalente pour véhicules de marque Peugeot, Citroën, Renault, Dacia, Opel, Ford, Toyota, Fiat, Volkswagen, Nissan d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes	150 000,00 €

Article 2 :

D'autoriser le Président à signer les marchés.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 4 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 5
Nombre de membres présents : 3
Nombre de suffrages exprimés : 3
VOTES : Pour 3
Contre 0
Abstentions 0

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	*Transmission d'actes*
Nature de l'acte :	*Délibérations*
Numéro de l'acte :	*BC_18_11_21_D1*
Date de la décision :	*2021-11-18 00:00:00+01*
Objet :	*Fourniture avec livraison de pièces de rechange et d'accessoires pour les véhicules d'un PTAC inférieur ou égal à 3.5 tonnes pour les ateliers d'Abbeville et de Glisy du Garage Départemental Validation du choix de la Commission d'Appel d'Offres*
Documents papiers complémentaires :	*NON*
Classification matières/sous-matières :	*1.1.1 - marchés sur appel d'offres*
Identifiant unique :	*080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D1-DE*
URL d'archivage :	*Non définie*
Notification :	*Non notifiée*

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D1-DE-1-1_0.xml	*text/xml*	*1121*
Nom original :		
D1 - AOO Pièces de rechanges et accessoires - VL SDIS et Garage.pdf	*application/pdf*	*228445*
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D1-DE-1-1_1.pdf	*application/pdf*	*228445*

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	*14 décembre 2021 à 16h01min15s*	*Dépôt initial*
En attente de transmission	*14 décembre 2021 à 16h01min20s*	*Accepté par le TdT : validation OK*
Transmis	*14 décembre 2021 à 16h01min26s*	*Transmis au MI*

	Acquittement reçu	*14 décembre 2021 à 16h06min41s*	*Reçu par le MI le 2021-12-14*

DIRECTION

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES INSTANCES

Tél. : 03.64.46.16.61

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 18 novembre 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le jeudi 4 novembre 2021, s'est réuni le jeudi 18 novembre 2021 à 10h45, à la Direction Départementale, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (3 membres) étant atteint, le Bureau du C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

	Présent	Excusé
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER	x	
Monsieur Pascal BOHIN (Titulaire)	x	
Madame Christelle HIVER (Suppléant)		
Monsieur Hubert DE JENLIS (Titulaire)	x	
Monsieur Franck BEAUVARLET (Suppléant)		
Monsieur Jean-Michel BOUCHY	x	
Monsieur Thibault DOMISSE	x	
Monsieur Alain GEST		x
Madame Brigitte FOURE		x

Le secrétariat de séance est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Monsieur le 2ème Vice-Président Hubert DE JENLIS est arrivé lors de la discussion des points divers et n'a donc pas participé au vote des sujets soumis à l'ordre du jour.

La séance est levée à 11h10.

DELIBERATION N°2

FOURNITURE ET LIVRAISON DE PIECES DE RECHANGE, REPARATION, ENTRETIEN ET DEPANNAGE DE MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS DE MARQUE BENNES JOCQUIN POUR LES ATELIERS DU GARAGE DEPARTEMENTAL

Marché sans publicité ni mise en concurrence avec la Société BENNES JOCQUIN

Validation du choix du Bureau du CASDIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R 2122-3 3° ;

Vu la délibération n°10 du CASDIS en date du 29 juin 2020 validant la convention relative à la mutualisation du système d'information financier conclue entre le Conseil Départemental de la Somme et le SDIS de la Somme ;

Considérant l'exposé ci-dessous :

Les ateliers du Garage Départemental doivent s'équiper de pièces de rechange de matériels de travaux publics pour les ateliers de Glisy et d'Abbeville de marque BENNES JOCQUIN.

La société BENNES JOCQUIN détient l'exclusivité de la fabrication à la réparation. De plus, elle est la seule habilitée à intervenir sur les bennes de marque BENNES JOCQUIN conformément à l'attestation d'exclusivité du 21 septembre 2021.

Aussi, conformément aux dispositions de l'article R. 2122-3 3° du Code de la commande publique, une procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence, pour exclusivité, a été lancée auprès des établissements BENNES JOCQUIN.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Bureau du Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1er :

De valider la procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence, pour exclusivité, conclue avec la société BENNES JOCQUIN pour « la fourniture et livraison de pièces de rechange, réparation, entretien et dépannage de matériels de travaux publics de marque BENNES JOCQUIN pour

les ateliers du Garage Départemental » pour un montant estimatif annuel de 15 000.00 € HT.

Article 2 :

D'autoriser le Président à signer le marché.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 4 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeur Départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 5
Nombre de membres présents : 3
Nombre de suffrages exprimés : 3
VOTES : Pour 3
Contre 0
Abstentions 0

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	*Transmission d'actes*
Nature de l'acte :	*Délibérations*
Numéro de l'acte :	*BC_18_11_21_D2*
Date de la décision :	*2021-11-18 00:00:00+01*
Objet :	*Fourniture et livraison de pièces de rechange, réparation, entretien et dépannage de matériels de travaux publics de marque BENNES JOCQUIN pour les ateliers du garage départemental Marché sans publicité ni mise en concurrence avec la société BENNES JOCQUIN Validation du choix du Bureau du CASDIS*
Documents papiers complémentaires :	*NON*
Classification matières/sous-matières :	*1.1.2 - marchés négociés*
Identifiant unique :	*080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D2-DE*
URL d'archivage :	*Non définie*
Notification :	*Non notifiée*

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D2-DE-1-1_0.xml	*text/xml*	*1174*
Nom original :		
D2 - MN BENNES JOCQUIN.pdf	*application/pdf*	*173263*
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D2-DE-1-1_1.pdf	*application/pdf*	*173263*

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	*14 décembre 2021 à 16h03min57s*	*Dépôt initial*
En attente de transmission	*14 décembre 2021 à 16h03min58s*	*Accepté par le TdT : validation OK*

	Transmis	*14 décembre 2021 à 16h04min03s*	*Transmis au MI*
	Acquittement reçu	*14 décembre 2021 à 16h04min16s*	*Reçu par le MI le 2021-12-14*

DIRECTION

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES INSTANCES

Tél. : 03.64.46.16.61

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 18 novembre 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le jeudi 4 novembre 2021, s'est réuni le jeudi 18 novembre 2021 à 10h45, à la Direction Départementale, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (3 membres) étant atteint, le Bureau du C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

	Présent	Excusé
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER	x	
Monsieur Pascal BOHIN (Titulaire)	x	
Madame Christelle HIVER (Suppléant)		
Monsieur Hubert DE JENLIS (Titulaire)	x	
Monsieur Franck BEAUVARLET (Suppléant)		
Monsieur Jean-Michel BOUCHY	x	
Monsieur Thibault DOMISSE	x	
Monsieur Alain GEST		x
Madame Brigitte FOURE		x

Le secrétariat de séance est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Monsieur le 2ème Vice-Président Hubert DE JENLIS est arrivé lors de la discussion des points divers et n'a donc pas participé au vote des sujets soumis à l'ordre du jour.

La séance est levée à 11h10.

DELIBERATION N°3

MAINTENANCE DECENNALE DE DEUX ECHELLES AERIENNES DU PARC AUTOMOBILE DU SDIS DE LA SOMME

Marché sans publicité ni mise en concurrence avec la Société ECHELLES RIFFAUD

Validation du choix du Bureau du CASDIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R 2122-3 3° ;

Vu la délibération n°10 du CASDIS en date du 29 juin 2020 validant la convention relative à la mutualisation du système d'information financier conclue entre le Conseil Départemental de la Somme et le SDIS de la Somme ;

Vu l'attestation d'exclusivité du 6 octobre 2021 fournie par la société ECHELLES RIFFAUD ;

Considérant l'exposé ci-dessous :

Le SDIS de la Somme possède des moyens aériens de marque ECHELLES RIFFAUD dont les échelles immatriculée AH-511-FZ et BC-021-VK. Ces matériels sont entretenus par le Garage Départemental pour la maintenance préventive et les réparations dites "légères". Les réparations dites "lourdes" et/ou de reconditionnement comme la décennale sont réalisées dans les ateliers du constructeur ECHELLES RIFFAUD.

La société ECHELLES RIFFAUD est le fabricant de ces matériels et possède l'ensemble des nomenclatures et plans des pièces nécessaires pour réaliser la totalité des réparations et entretiens de ses échelles, conformément à l'attestation d'exclusivité du 6 octobre 2021.

Aussi, conformément aux dispositions de l'article R. 2122-3 3° du Code de la commande publique, une procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence, pour exclusivité, a été lancée auprès des établissements ECHELLES RIFFAUD.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Bureau du Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1er :

De valider la procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence, pour exclusivité, conclue avec la société ECHELLES RIFFAUD pour « la maintenance décennale de deux échelles aériennes du parc automobile du SDIS de la Somme » pour un montant estimatif annuel total de 136 521 € HT décomposé comme suit :

- 66 274,00 € HT pour l'échelle immatriculée AH-511-FZ
- 70 247,00 € HT pour l'échelle immatriculée BC-021-VK

Article 2 :

D'autoriser le Président à signer le marché.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 4 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeur Départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 5
Nombre de membres présents : 3
Nombre de suffrages exprimés : 3
VOTES : Pour 3
Contre 0
Abstentions 0

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

	Type de transaction :	*Transmission d'actes*
	Nature de l'acte :	*Actes individuels*
	Numéro de l'acte :	*BC_18_11_21_D3*
	Date de la décision :	*2021-11-18 00:00:00+01*
	Objet :	*Maintenance décennale de deux échelles aériennes du parc automobile du SDIS de la Somme Marché sans publicité ni mise en concurrence avec la société ECHELLES RIFFAUD Validation de choix du Bureau du CASDIS*
	Documents papiers complémentaires :	*NON*
	Classification matières/sous-matières :	*1.1.2 - marchés négociés*
	Identifiant unique :	*080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D3-AI*
	URL d'archivage :	*Non définie*
	Notification :	*Non notifiée*

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D3-AI-1-1_0.xml	*text/xml*	*1082*
Nom original :		
D3 - MN Echelles Riffaud.pdf	*application/pdf*	*164075*
Nom métier :		
99_AI-080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D3-AI-1-1_1.pdf	*application/pdf*	*164075*

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	*14 décembre 2021 à 16h05min39s*	*Dépôt initial*
	En attente de transmission	*14 décembre 2021 à 16h05min40s*	*Accepté par le TdT : validation OK*
	Transmis	*14 décembre 2021 à 16h05min44s*	*Transmis au MI*
	Acquittement reçu	*14 décembre 2021 à 16h15min51s*	*Reçu par le MI le 2021-12-14*

DIRECTION

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES INSTANCES

Tél. : 03.64.46.16.61

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 18 novembre 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le jeudi 4 novembre 2021, s'est réuni le jeudi 18 novembre 2021 à 10h45, à la Direction Départementale, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (3 membres) étant atteint, le Bureau du C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

	Présent	Excusé
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER	x	
Monsieur Pascal BOHIN (Titulaire)	x	
Madame Christelle HIVER (Suppléant)		
Monsieur Hubert DE JENLIS (Titulaire)	x	
Monsieur Franck BEAUVARLET (Suppléant)		
Monsieur Jean-Michel BOUCHY	x	
Monsieur Thibault DOMISSE	x	
Monsieur Alain GEST		x
Madame Brigitte FOURE		x

Le secrétariat de séance est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Monsieur le 2ème Vice-Président Hubert DE JENLIS est arrivé lors de la discussion des points divers et n'a donc pas participé au vote des sujets soumis à l'ordre du jour.

La séance est levée à 11h10.

DELIBERATION N°4

ALIÉNATION DE VEHICULES APPARTENANT AU SDIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable n°03-069-M61 du 15 décembre 2003 applicable aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours, et récemment modifiée par l'arrêté du 17 décembre 2020 ;

Vu la délibération n°3 du CASDIS en date du 10 septembre 2021 déléguant au Bureau du CASDIS la compétence en matière d'aliénations de matériels ;

Considérant que le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme décide de retirer du Service Opérationnel, en raison notamment de sa vétusté ou de son caractère obsolète, le matériel roulant ci-dessous

I. Matériels roulants

Affectation	Type de véhicule Marque	Numéro de série	Immatriculation	Année de mise en service	Kilométrage	Motif
Ault	VLTT Nissan	JN1BGUD22U0001700	BJ-171-JQ	1998	18487	Refus CT
Roisel	VLID Peugeot	VF35FWJZE60317313	1996VW80	2000	183739	Vétuste
Toutencourt	VLID Renault	VF1KCE7EF32530824	6900WR80	2004	171371	Véhicule gravement accidenté
Moreuil	VTP Renault	VF1JLB7BACY447122	CD-891-HB	2012	107647	Véhicule gravement accidenté

II. Modification

Par décision du Bureau du CASDIS du 24 février 2020, le VTU Renault immatriculé 8119 WZ 80 numéro de série VF1JLB7BACY447122 de 2006 a été réformé. Nous avons besoin actuellement d'un VTU en remplacement de la VLTT du Centre de Secours d'AULT refusée au contrôle technique et dont la réparation serait trop onéreuse. En effet, le SDIS doit faire face à de grosses difficultés pour maintenir en service un parc de VLTT vieillissant. La solution d'attente, et vu d'un commun accord avec le chef de centre de Ault, est de fournir un VTU et ce afin qu'ils puissent continuer d'assurer les opérations diverses et le prompt secours.

Affectation	Type de véhicule Marque	Numéro de série	Immatriculation	Année de mise en service	Kilométrage
Ailly le haut clocher	VTU Renault	VF1JLB7BACY447122	8119WZ80	2006	78572

III. Vente des biens aliénés

Suivant l'état et la valeur marchande du matériel aliéné, le SDIS de la Somme organise ensuite des ventes aux enchères de ces matériels selon son intérêt dans une salle des ventes située sur la commune de Béthune ou sur les sites Agorastore.

Un agent du SDIS, affecté au service concerné est en charge de gérer les transactions afférentes.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Bureau du Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1er :

De réformer le matériel roulant susvisé et de valider son aliénation.

Article 2 :

De procéder à la réintégration du VTU Renault, immatriculé 8119WZ80, affecté initialement au Centre de Secours et d'Incendie d'Ailly le Haut Clocher, dans le service opérationnel du SDIS de la Somme et de dire que ce véhicule sera affecté au Centre d'Incendie et de Secours de Ault, en remplacement de leur VLTT refusée au contrôle technique et dont la réparation serait trop onéreuse.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 4 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeur Départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 5
Nombre de membres présents : 3
Nombre de suffrages exprimés : 3
VOTES : Pour 3
Contre 0
Abstentions 0

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

	Type de transaction :	*Transmission d'actes*
	Nature de l'acte :	*Délibérations*
	Numéro de l'acte :	*BC_18_11_21_D4*
	Date de la décision :	*2021-11-18 00:00:00+01*
	Objet :	*Aliénation de véhicules appartenant au SDIS*
	Documents papiers complémentaires :	*NON*
	Classification matières/sous-matières :	*3.2 - Alienations*
	Identifiant unique :	*080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D4-DE*
	URL d'archivage :	*Non définie*
	Notification :	*Non notifiée*

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D4-DE-1-1_0.xml	*text/xml*	*873*
Nom original :		
D4 - Alinéation de véhicules appartenant au SDIS.pdf	*application/pdf*	*179535*
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D4-DE-1-1_1.pdf	*application/pdf*	*179535*

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	*14 décembre 2021 à 16h07min51s*	*Dépôt initial*
	En attente de transmission	*14 décembre 2021 à 16h07min52s*	*Accepté par le TdT : validation OK*
	Transmis	*14 décembre 2021 à 16h07min55s*	*Transmis au MI*
	Acquittement reçu	*14 décembre 2021 à 16h08min12s*	*Reçu par le MI le 2021-12-14*

DIRECTION

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES INSTANCES

Tél. : 03.64.46.16.61

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 18 novembre 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le jeudi 4 novembre 2021, s'est réuni le jeudi 18 novembre 2021 à 10h45, à la Direction Départementale, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (3 membres) étant atteint, le Bureau du C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

	Présent	Excusé
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER	x	
Monsieur Pascal BOHIN (Titulaire)	x	
Madame Christelle HIVER (Suppléant)		
Monsieur Hubert DE JENLIS (Titulaire)	x	
Monsieur Franck BEAUVARLET (Suppléant)		
Monsieur Jean-Michel BOUCHY	x	
Monsieur Thibault DOMISSE	x	
Monsieur Alain GEST		x
Madame Brigitte FOURE		x

Le secrétariat de séance est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Monsieur le 2ème Vice-Président Hubert DE JENLIS est arrivé lors de la discussion des points divers et n'a donc pas participé au vote des sujets soumis à l'ordre du jour.

La séance est levée à 11h10.

Bureau du CASDIS du 18 novembre 2021

DELIBERATION N°5

ALIÉNATION DE MATERIELS APPARTENANT AU SDIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable n°03-069-M61 du 15 décembre 2003 applicable aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours, et récemment modifiée par l'arrêté du 17 décembre 2020 ;

Vu la délibération n°3 du CASDIS en date du 10 septembre 2021 déléguant au Bureau du CASDIS la compétence en matière d'aliénations de matériels ;

Considérant que le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme décide de retirer du Service Opérationnel, en raison notamment de sa vétusté, de sa détérioration ou de son caractère obsolète, le matériel ci-dessous :

I – Matériels d'Incendie et de Secours

Désignation	Fournisseur / Marque	Quantité	Traçabilité	Motif
Aspirateur eau et poussière à refoulement	Dakota	1	423	Hors service
Cisaille de désincarcération	Libervit	1	BR 08	Hors service
Cisaille de désincarcération	Libervit	1	11T 079	Hors service
Cisaille de désincarcération	Lukas	1	DES-00-079	Hors service
Cisaille de désincarcération	Lukas	1	DES-00-227	Hors service
Cisaille de désincarcération	Lukas	1	DES-00-237	Hors service
Cisaille de désincarcération	Lukas	1	DES-00-258	Hors service
Cisaille de désincarcération	Lukas	1	DES-00-303	Hors service
Coupe pédale	Libervit	1	MC 1002	Hors service
Ecarteur	Libervit	1	E40 070	Hors service
Ecarteur	Libervit	1	E40 091	Hors service
Ecarteur	Lukas	1	DES-00-042	Hors service
Ecarteur	Lukas	1	DES-00-078	Hors service
Ecarteur	Lukas	1	DES-00-150	Hors service
Ecarteur	Lukas	1	DES-00-238	Hors service
Ecarteur	Lukas	1	DES-00-243	Hors service
Ecarteur	Lukas	1	DES-00-247	Hors service
Ecarteur	Lukas	1	DES-00-256	Hors service
Ecarteur	Lukas	1	DES-00-290	Hors service
Echelle à coulisse	Tubesca	1	00-000845	Hors service
Echelle à crochet	-	1	00-000010	Hors service
Groupe électrique	Bemaex	1	672-DES00-112	Obsolète
Groupe électrique	Bemaex	1	91RO28-DES00-088	Obsolète
Groupe hydraulique	Lukas	1	56617	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	93081411	Hors service
Groupe hydraulique	Libervit	1	P046	Hors service
Groupe hydraulique	Libervit	1	P048	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-033	Hors service

Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-037	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-044	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-084	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-085	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-119	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-121	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-134	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-137	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-147	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-195	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-226	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-236	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-240	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-241	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-244	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-246	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-302	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-305	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-371	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-502	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-068	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-248	Hors service
Groupe hydraulique	Lukas	1	DES-00-255	Hors service
Groupe hydraulique	Bemaex	1	653-DES00-115	Obsolète
MPE 60m³	Moteur Bernard	1	493	Hors service
MPE 18m³	Moteur Bernard 318A	1	E.359215	Hors service
MPE 18m³	Moteur Bernard 318C	1	E.543133	Hors service
MPE 18m³	Moteur Salonson P2801	1	D.007828	Hors service
MPE 30m³	Moteur Bernard 617	1	34635	Hors service
MPE 30m³	Moteur Bernard 618	1	64286	Hors service
Outil mixte portatif	Bemaex	1	-	Obsolète
Outil mixte portatif	Bemaex	1	000225-DES00-114	Obsolète
Outil mixte portatif	Lukas	1	DES-00-038	Hors service
Outil mixte portatif	Lukas	1	DES-00-066	Hors service
Outil mixte portatif	Lukas	1	DES-00-083	Hors service
Outil mixte portatif	Lukas	1	DES-00-120	Hors service
Outil mixte portatif	Lukas	1	DES-00-136	Hors service
Outil mixte portatif	Lukas	1	DES-00-148	Hors service
Outil mixte portatif	Lukas	1	DES-00-191	Hors service
Pompe manuelle de désincarcération	Bemaex	1	-	Hors service
Pompe manuelle de désincarcération	Lukas	1	-	Hors service
Tri-flash accident	-	2	-	Hors service
Tuyau 22	-	2	-	Hors service
Tuyau 45/10	-	1	-	Hors service
Tuyau 45/20	-	3	-	Hors service
Tuyau 70/10	-	2	-	Hors service
Tuyau 70/40	-	44	-	Hors service
Tuyau aspiration 100	-	2	-	Hors service

Tuyau aspiration 65	-	4	-	Hors service
Tuyau DT	-	21	-	Hors service
Vérin Libervit	Libervit	1	V50 058	Hors service
Vérin Libervit	Libervit	1	V50 093	Hors service
Vérin grand modèle	Lukas	1	DES-00-260	Hors service
Vérin moyen modèle	Bemaex	1	508-DES00-014	Obsolète
Vérin moyen modèle	Bemaex	1	71V016	Obsolète
Vérin moyen modèle	Bemaex	1	116	Obsolète
Vérin moyen modèle	Bemaex	1	71W015	Obsolète
Vérin moyen modèle	Bemaex	1	497	Obsolète
Vérin moyen modèle	Bemaex	1	72W012	Obsolète
Vérin moyen modèle	Bemaex	1	64W008	Obsolète
Vérin moyen modèle	Bemaex	1	42P028-DES00-231	Obsolète
Vérin moyen modèle	Bemaex	1	64W013-DES00-106	Obsolète
Vérin moyen modèle	Bemaex	1	DES00-016	Obsolète
Vérin moyen modèle	Bemaex	1	45316591	Obsolète
Vérin petit modèle	Lukas	1	DES-00-142	Hors service
Vérin petit modèle	Lukas	1	DES-00-225	Hors service
Vérin petit modèle	Lukas	1	DES-00-250	Hors service
Vérin petit modèle	Lukas	1	DES-00-251	Hors service
Vérin petit modèle	Lukas	1	DES-00-252	Hors service
Vérin petit modèle	Lukas	1	DES-00-253	Hors service
Vérin petit modèle	Lukas	1	DES-00-259	Hors service
Vérin petit modèle	Lukas	1	DES-00-300	Hors service
Vérin petit modèle	Lukas	1	DES-00-372	Hors service

II – Equipements de Protection Individuelle

A) Casques

Traçabilité	Type	Motif
75083	S	Conservé par l'agent - retraite
77069	F1	Calotte HS
505929	S	Calotte HS
608467	-	Calotte HS
958886	SF	Calotte HS
1063583	SF	Calotte HS
1063586	SF	Calotte HS
1117762	SF	Calotte HS
1117774	SF	Calotte HS
1117812	SF	Calotte HS
1117850	SF	Calotte HS
1123108	SF	Calotte HS
1123146	S	Calotte HS
1123194	S	Calotte HS
1123216	S	Calotte HS
1123841	METAL	Calotte HS

1123930	METAL	Calotte HS
1123938	SF	Calotte HS
1123940	METAL	Calotte HS
1123952	METAL	Calotte HS
1126912	S	Calotte HS
1126918	S	Calotte HS
1129895	S	Calotte HS
1137991	SF	Calotte HS
1139158	S	Conservé par l'agent - retraite
1207666	SF	Calotte HS
1207686	SF	Calotte HS
1218790	-	Calotte HS
1228889	SF	Calotte HS
1228908	SF	Calotte HS
1228953	-	Calotte HS
1573053	S	Calotte HS
1573056	S	Calotte HS
1573060	S	Calotte HS
1573174	S	Calotte HS
1573601	S	Calotte HS
1573609	S	Calotte HS
1615262	F2 X-TREM	Calotte HS
1636956	METAL	Perte
1636983	METAL	Calotte HS
1636997	METAL	Calotte HS
1637009	METAL	Calotte HS
1637228	METAL	Calotte HS
1637247	METAL	Calotte HS
1795765	S	Calotte HS
1795817	S	Calotte HS
1821888	METAL	Calotte HS
1830973	METAL	Vol - Dépôt de plainte
1887248	METAL	Calotte HS
1887251	METAL	Absence de nickel
1887298	METAL	Calotte HS
1887308	METAL	Calotte HS
1957732	METAL	Calotte HS
1957754	METAL	Calotte HS
1976807	METAL	Calotte HS
2154464	METAL	Calotte HS
2174965	METAL	Calotte HS
2174984	METAL	Calotte HS
2199743	METAL	Perte - Compte rendu
2220530	S	Calotte HS
2220605	F1	Calotte HS
2223219	METAL	Calotte HS
2242771	S	Calotte HS
2242771	S	Conservé par l'agent - retraite

2282858	S	Calotte HS
2303794	S	Calotte HS
2303844	S	Calotte HS
2320208	S	Conservé par l'agent - retraite
2320217	S	Calotte HS
2320217	S	Calotte HS
2358303	METAL	Calotte HS
2468288	XF	Vol - Compte rendu
2838967	XF	Calotte HS
3 399 538	S	Calotte HS
4505933	S	Calotte HS
4522223	S	Calotte HS
4522235	S	Calotte HS
4561967	S	Conservé par l'agent - retraite
4561973	S	Calotte HS
4561983	S	Calotte HS
4572773	S	Calotte HS
5132699	S	Calotte HS
5134009	S	Calotte HS
5151882	S	Calotte HS
5647773	S	Conservé par l'agent - retraite
5715074	S	Calotte HS
5729755	S	Calotte HS
6032502	S	Calotte HS
6036972	S	Calotte HS
6046767	S	Calotte HS
6063523	F2	Calotte HS
6063524	F2	Calotte HS
6842717	S	Calotte HS
7000047	S	Conservé par l'agent - retraite
7005022	S	Calotte HS
7042467	S	Calotte HS
7042507	S	Calotte HS
7043896	S	Coltin HS
7043904	S	Calotte HS
7043910	S	Calotte HS
7050700	S	Calotte HS
8007362	S	Calotte HS
8013192	S	Conservé par l'agent - retraite
8013192	S	Calotte HS
8013306	S	Calotte HS
8046060	S	Calotte HS
8046124	S	Conservé par la famille - agent décédé
8046185	S	Conservé par l'agent - retraite
9037884	S	Calotte HS
9048348	S	Calotte HS
9065869	S	Calotte HS
9065874	S	Calotte HS

9066528	S	Conservé par l'agent - retraite
9066528	S	Calotte HS
9066528	S	Calotte HS
9066731	S	Calotte HS
9089366	S	Calotte HS
-	-	Absence traçabilité
-	S	Calotte HS + absence de traçabilité
-	S	Conservé par l'agent - retraite
-	-	Conservé par l'agent - retraite
-	-	Calotte HS + absence de traçabilité
-	S	Calotte HS
-	-	Calotte HS + absence de traçabilité
01-117763	SF	Calotte HS
01-117823	SF	Calotte HS
01-163804	S	Calotte HS
04-522260	S	Calotte HS
04-522265	S	Conservé par l'agent - retraite
04-572728	S	Calotte HS
04-572740	S	Calotte HS
04-572777	S	Calotte HS
05-663461	E	Calotte HS
05-682011	S	Calotte HS
05-715064	S	Calotte HS
05-729749	S	Calotte HS
05-729752	S	Calotte HS
06-778587	S	Calotte HS

B) Veste de feu

Taille	Traçabilité	Motif
96M	2083370278	Usure
96L	SDIS80VTC00029	Réforme EPI SERVICES
88L	706988	Usure
104L	2083388921	Usure
96L	11019813365660000	Perte
88M	2067923759	Usure
96XL	SDIS80VTC00299	Usure
96L	SDIS80VTC00088	Usure
96L	2080742771	Réforme EPI SERVICES
104L	2083386972	Réforme EPI SERVICES
96M	2059977807	Usure
104L	2080744041	Réforme EPI SERVICES
88M	2083386781	Usure
104M	2073857789	Perte
96L	2082121086	Réforme EPI SERVICES
96L	2080742849	Usure
96M	2064327727	Usure
88M	2083380819	Réforme EPI SERVICES

88M	2083380796	Réforme EPI SERVICES
112L	2080744102	Usure
112L	2061449538	Usure
96C	2080743747	Réforme EPI SERVICES
104M	2064397393	Perte
96C	2061449552	Réforme EPI SERVICES
104L	2061928361	Usure
96L	2083380147	Usure
112L	2080743914	Réforme EPI SERVICES
96M	2082116150	Usure
88L	2067469868	Usure
88M	SDIS80VTC00215	Réforme EPI SERVICES
88L	9500012889	Réforme EPI SERVICES
88M	2080746984	Usure
96M	SDIS80VTC00089	Usure
80C	SDIS80VTC00064	Usure
88L	9500057996	Perte
112L	2080743655	Réforme EPI SERVICES
104L	2085251049	Réforme EPI SERVICES
88L	490191	Réforme EPI SERVICES
120M	2080744157	Usure
88M	2083383278	Usure
112L	2080744218	Usure
96L	2083374771	Usure
112L	2077346975	Réforme EPI SERVICES
88M	SDIS80VTC00178	Réforme EPI SERVICES
104L	2080743990	Usure membrane
96C	9500053691	Usure
96M	2083388808	Réforme EPI SERVICES
88M	SDIS80VTC00256	Réforme EPI SERVICES
112M	9500052168	Usure
104M	9500083421	Usure
96XL	432306	Usure
96XL	SDIS80VTC00140	Usure
88C	110198122861-0007	Réforme EPI SERVICES
112L	0000614665	Usure
88M	0000303415	Réforme - Détérioration par rongeur
96L	2080747318	Usure
96M	2073853828	Réforme EPI SERVICES
112L	0000343107	Réforme EPI SERVICES
104L	9500013268	Perte
104L	0000283472	Réforme EPI SERVICES
96L	0000273527	Usure - déchirure
96L	9500040653	Usure
104L	0000314336	Usure
88M	9500065908	Réforme EPI SERVICES - Membrane
88L	0000605014	Réforme EPI SERVICES
88L	0000428149	Réforme EPI SERVICES - Membrane

88M	0000572484	Usure
104L	9500085302	Tâches de peinture - EPI SERVICE
104L	0000293877	Usure
96L	0000577489	Réforme EPI SERVICES
80M	0000898010	Usure
128L	0000651998	Réforme EPI SERVICES - Membrane
112L	2067460476	Conservé par la famille – agent décédé
104L	0000289528	Réforme EPI SERVICES - Membrane
112L	9500039329	Réforme EPI SERVICES - Membrane
128L	0000783651	Réforme EPI SERVICES - Membrane
96L	0000451352	Réforme EPI SERVICES - Membrane
96L	9500046143	Réforme EPI SERVICES - Membrane
104L	0000367905	Réforme EPI SERVICES - Membrane
104L	0000705226	Réforme EPI SERVICES - Membrane
112L	0000367912	Réforme EPI SERVICES - Membrane
88L	0000816083	Réforme EPI SERVICES - Membrane
96L	0000448321	Réforme EPI SERVICES - Membrane
96M	0000816199	Réforme EPI SERVICES
96L	0000605045	Réforme EPI SERVICES - Membrane
112M	2061448685	Conservé par la famille – agent décédé
88M	0000567145	Usure
96M	0000544689	Réforme EPI SERVICES - Membrane
96L	9500076768	Réforme EPI SERVICES - Membrane
104L	0000467902	Réforme EPI SERVICES
96L	0000278409	Conservé par la famille – agent décédé
96L	9500006482	Usure
96L	0000387521	Réforme EPI SERVICES - Membrane
88M	0000711012	Perte
104M	0000269704	Réforme EPI SERVICES - Déchirures
120L	9500001098	Réforme EPI SERVICES - Membrane
104L	9500038414	Réforme EPI SERVICES - Membrane
104M	0000536295	Réforme EPI SERVICES
112L	0000287722	Réforme EPI SERVICES - Membrane
96XL	0000372756	Réforme EPI SERVICES
96M	0000293815	Tâches de peinture - EPI SERVICES
112L	0000367783	Usure
88M	0000341462	Réforme EPI SERVICES
88L	0000965408	Réforme EPI SERVICES
104L	0000309127	Réforme EPI SERVICES
104L	0000304870	Réforme EPI SERVICES - Membrane
104L	9500074948	Réforme EPI SERVICES
88M	-	Vétusté ancien modèle
104M	-	Vétusté ancien modèle
104L	-	Vétusté ancien modèle
104L	-	Vétusté ancien modèle
112L	-	Vétusté ancien modèle
96M	-	Vétusté ancien modèle
96L	0000342940	Réforme EPI SERVICES - Membrane

C) Surpantalons

Taille	Traçabilité	Motif
104L - 2L	SDIS80PAN03089	Usure
88L - 1L	SDIS80PAN00079	Usure
104XL - 2XL	2064895387	Usure
104M - 2M	2066106757	Usure
88M - 1M	9500014098	Usure
-	9500083766	Usure
88M - 1M	9500052854	Usure
88L - 1L	SDIS80PAN01180	Usure - EPI SERVICES
88L - 1L	PAN201400042	Usure - EPI SERVICES
88L - 1L	SDIS80PAN01502	Perte
88L - 1L	9500056739	Perte
88XL - 1XL	PAN201500035	Usure
88XL - 1XL	SDIS80PAN02330	Usure
104XL - 2XL	SDIS80PAN00780	Perte
88L - 1L	SDIS80PAN01184	Usure
120XL - 3XL	SDIS80PAN01962	Réforme EPI SERVICES
120L - 3L	SDIS80PAN01776	Réforme EPI SERVICES
104L - 2L	SDIS80PAN00129	Usure
88L - 1L	SDIS80PAN01831	Usure
104L - 2L	SDIS80PAN02626	Usure
104L - 2L	SDIS80PAN01224	Usure
120L - 3L	SDIS80PAN00378	Conservé par la famille - agent décédé
88L - 1L	PAN201400102	Perte
104L - 2L	SDIS80PAN00307	Usure
104M - 2M	SDIS80PAN00109	Conservé par la famille - agent décédé
104L - 2L	SDIS80PAN00707	Réforme EPI SERVICES
104L - 2L	SDIS80PAN02584	-
88XL - 1XL	SDIS80PAN00586	Réforme EPI SERVICES
88XL - 1XL	SDIS80PAN02275	Réforme EPI SERVICES
88XL - 1XL	SDIS80ST00363	Réforme EPI SERVICES
120M - 3M	2064571380	Usure
88L - 1L	SDIS80PAN01476	Réforme EPI SERVICES

D) Dossards ARI

Traçabilité	Type	Motif
71819	AERIS II	Dossard HS
34438	5200	Dossard HS
31920	AERIS	Dossard HS
59677	5500	Dossard HS
56095	5500	Dossard HS
56139	5500	Dossard HS
60295	5500	Dossard HS
57726	5500	Vétusté
56222	5500	Vétusté
56223	5500	Vétusté

E) Bouteilles ARI

Traçabilité	Type	Mise en service (mm/aa)
0404	6,8L	02/00
1183	6,8L	08/00
0384	6,8L	09/00
0392	6,8L	09/00
0381	6,8L	09/00
0388	6,8L	09/00
0957	6,8L	08/01
0782	6,8L	12/02
0724	6,8L	12/02
0248	6L	10/08

F) Ceinturons

Taille	Traçabilité	Motif
1	71293	Fin de vie
1	92018	Fin de vie
1	132838	Fin de vie
1	143288	Fin de vie
1	143291	Fin de vie
1	143302	Fin de vie
1	143352	Fin de vie
2	92051	Fin de vie
2	102397	Conservé par la famille - agent décédé
2	102411	Fin de vie
2	112662	Fin de vie
2	143095	Fin de vie
2	143477	Fin de vie
3	132976	Fin de vie
3	143430	Fin de vie

G) Longes

Traçabilité	Mise en service (semaine/année)	Motif
20718	06 07	Fin de vie
900940	21 09	Fin de vie
1000986	14 10	Fin de vie
1101213	05 11	Conservé par la famille – agent décédé
1101233	05 11	Fin de vie
1101328	05 11	Fin de vie
1101406	05 11	Fin de vie
1201475	08 12	Fin de vie
1201492	08 12	Fin de vie
1301834	15 13	Fin de vie
1301863	15 13	Fin de vie

Matériel de bureau	1	Titreuse Dymo	Letratag	Hors service
Mobilier de casernement	4	Casier de feu	-	Hors service
Mobilier de casernement	10	Chaise de cuisine	-	Hors service
Mobilier de casernement	1	Tabouret haut	-	Hors service
Mobilier de casernement	2	Lits	-	Hors service
Mobilier de casernement	2	Sommiers	-	Hors service
Mobilier de casernement	1	Table de nuit	-	Hors service
Mobilier de casernement	1	Radiateur bain d'huile	ALPATEC 2000W	Hors service

Suivant l'état et la valeur marchande du matériel aliéné, le SDIS de la Somme organise ensuite des ventes aux enchères de ces matériels selon son intérêt dans une salle des ventes située sur la commune de Béthune ou sur les sites Agorastore ou Webenchères.

Un agent du SDIS, affecté au service concerné, est en charge de gérer les transactions afférentes.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Bureau du Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1er :

De réformer le matériel d'incendie et de secours, les équipements de protection individuelle ainsi que le mobilier et l'électroménager susvisés et de valider leur aliénation.

Article 2 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeur Départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 5
Nombre de membres présents : 3
Nombre de suffrages exprimés : 3
VOTES : Pour 3
Contre 0
Abstentions 0

1301931	2013	Fin de vie
1301960	27 13	Fin de vie
1301990	27 13	Fin de vie
1302042	27 13	Fin de vie
1302054	43 13	Fin de vie
1402151	08 14	Fin de vie
1402171	08 14	Fin de vie
1402172	08 14	Fin de vie
1402200	08 14	Fin de vie
1402217	08 14	Fin de vie
1402242	35 14	Fin de vie
1402259	35 14	Fin de vie
1402271	35 14	Fin de vie
1402277	35 14	Fin de vie
1402287	35 14	Fin de vie
1402289	35 14	Fin de vie
1402294	35 14	Fin de vie
1402303	35 14	Fin de vie
1402309	35 14	Fin de vie
1402327	35 14	Fin de vie
1402351	35 14	Fin de vie
1402367	35 14	Fin de vie
1402375	48 14	Fin de vie
1402412	48 14	Fin de vie
1402439	48 14	Fin de vie
1402441	48 14	Fin de vie
1402442	48 14	Fin de vie
1402458	48 14	Fin de vie
1402465	48 14	Fin de vie
1402466	48 14	Fin de vie
1402467	48 14	Fin de vie
1402481	48 14	Fin de vie
1402507	48 14	Fin de vie
1502787	16 15	Fin de vie
1603099	10 16	Fin de vie
-	03 06	Fin de vie

H) Mobilier et électroménager

Type	Quantité	Désignation	Marque - Série	Motif
Electroménager	1	Lave-linge	Faure FWF 3128 - 00-003764	Hors service
Electroménager	1	Lave-linge	Saba LFS610BE17W - 704	Hors service
Electroménager	1	Aspirateur poussière	162965003695	Hors service
Electroménager	1	Aspirateur poussière	14285680032684	Hors service
Electroménager	1	Piano de cuisson	Ambassade	Hors service
Mobilier de bureau	3	Chaise de bureau	-	Hors service
Mobilier de bureau	10	Fauteuil de bureau	-	Hors service
Matériel de bureau	1	Plastifieuse	SATURN2	Hors service

Tiers de télétransmission multiprotocole

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	*Transmission d'actes*
Nature de l'acte :	*Délibérations*
Numéro de l'acte :	*BC_18_11_21_D5*
Date de la décision :	*2021-11-18 00:00:00+01*
Objet :	*Aliénation de matériels appartenant au SDIS de la Somme*
Documents papiers complémentaires :	*NON*
Classification matières/sous-matières :	*3.2 - Alienations*
Identifiant unique :	*080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D5-DE*
URL d'archivage :	*Non définie*
Notification :	*Non notifiée*

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D5-DE-1-1_0.xml	*text/xml*	*886*
Nom original :		
D5 - Aliénation de matériels appartenant au SDIS.pdf	*application/pdf*	*928950*
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D5-DE-1-1_1.pdf	*application/pdf*	*928950*

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	*14 décembre 2021 à 16h08min58s*	*Dépôt initial*
En attente de transmission	*14 décembre 2021 à 16h08min59s*	*Accepté par le TdT : validation OK*
Transmis	*14 décembre 2021 à 16h09min01s*	*Transmis au MI*
Acquittement reçu	*14 décembre 2021 à 16h09min14s*	*Reçu par le MI le 2021-12-14*

DIRECTION

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES INSTANCES

Tél. : 03.64.46.16.61

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 18 novembre 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le jeudi 4 novembre 2021, s'est réuni le jeudi 18 novembre 2021 à 10h45, à la Direction Départementale, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (3 membres) étant atteint, le Bureau du C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

	Présent	Excusé
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER	x	
Monsieur Pascal BOHIN (Titulaire)	x	
Madame Christelle HIVER (Suppléant)		
Monsieur Hubert DE JENLIS (Titulaire)	x	
Monsieur Franck BEAUVARLET (Suppléant)		
Monsieur Jean-Michel BOUCHY	x	
Monsieur Thibault DOMISSE	x	
Monsieur Alain GEST		x
Madame Brigitte FOURE		x

Le secrétariat de séance est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Monsieur le 2ème Vice-Président Hubert DE JENLIS est arrivé lors de la discussion des points divers et n'a donc pas participé au vote des sujets soumis à l'ordre du jour.

La séance est levée à 11h10.

DELIBERATION N°6

ADMISSIONS EN NON VALEUR DES PRODUITS IRRECOUVRABLES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants et notamment son article L1424-27 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M61 relative aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours ;

Vu la délibération n°3 en date du 10 septembre 2021 du CASDIS déléguant au Bureau du CASDIS la compétence en matière de finances notamment pour l'approbation des admissions en non-valeur des recettes qui ne peuvent pas être recouvrées ;

Considérant l'exposé ci-dessous :

La Payeure Départementale expose qu'elle ne peut recouvrer les produits inscrits sur l'état ci-joint, relatif aux remboursements d'ouvertures de portes, de fuite d'eau, de frais de destructions de nids de guêpes, d'indemnités de justice et de mise à disposition de moyens, pour un montant global de 1 732,16 €. Les motifs invoqués sont les suivants :

- Sommes inférieures au seuil de poursuite,
- Poursuites sans effet,
- Personnes disparues.

La trésorière, bien qu'ayant fait toutes les diligences pour obtenir le paiement des sommes dues, est dans l'impossibilité de recouvrer ces créances.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Bureau du Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1er :

De refuser la demande de la trésorière d'admettre en non-valeur les titres de recettes des exercices 2012 à 2020, tels qu'ils figurent sur les états ci-joints, pour la valeur totale de 1 732.16 €.

Article 2 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 5
Nombre de membres présents : 3
Nombre de suffrages exprimés : 3
VOTES : Pour 3
Contre 0
Abstentions 0

Tiers de télétransmission multiprotocole

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

	Type de transaction :	*Transmission d'actes*
	Nature de l'acte :	*Délibérations*
	Numéro de l'acte :	*BC_18_11_21_D6*
	Date de la décision :	*2021-11-18 00:00:00+01*
	Objet :	*Admissions en non-valeur des produits irrecouvrables*
	Documents papiers complémentaires :	*NON*
	Classification matières/sous-matières :	*7.1 - Decisions budgetaires*
	Identifiant unique :	*080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D6-DE*
	URL d'archivage :	*Non définie*
	Notification :	*Non notifiée*

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D6-DE-1-1_0.xml	*text/xml*	*883*
Nom original :		
D6 - Admissions en non-valeur des produits irrécouvrables.pdf	*application/pdf*	*125304*
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20211118-BC_18_11_21_D6-DE-1-1_1.pdf	*application/pdf*	*125304*

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	*14 décembre 2021 à 16h10min32s*	*Dépôt initial*
	En attente de transmission	*14 décembre 2021 à 16h10min33s*	*Accepté par le TdT : validation OK*
	Transmis	*14 décembre 2021 à 16h10min35s*	*Transmis au MI*
	Acquittement reçu	*14 décembre 2021 à 16h10min46s*	*Reçu par le MI le 2021-12-14*